



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Madame Maggie De Block, Ministre de la Santé Publique,
concernant la traduction du site fytoweb.be en allemand
- déposée le 17 mai 2016 -**

Madame la Ministre,

Le site internet fytoweb.be est un site officiel du SPF Santé publique offrant à tout citoyen la possibilité d'obtenir de nombreuses informations précieuses quant à la nature, l'usage et la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques et aux engrais.

Cependant, lorsque qu'une personne souhaite naviguer sur le site en Allemand ou en Anglais, une page de redirection lui indique de s'orienter vers les versions francophone ou néerlandophone du domaine. Un choix linguistique restreint, qui empêche de ce fait l'accès à l'information pour les utilisateurs ne maîtrisant aucune des deux langues précitées.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont donc les suivantes :

- Une version du site en langue allemande et anglaise est-elle actuellement en cours de rédaction au sein de votre département ?
- Dans l'affirmative, pouvez-vous déjà m'informer d'une échéance à laquelle vous espérez voir les versions anglaises et allemandes mises en ligne et pleinement opérationnelles ?

Je vous remercie, Madame le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Willy Borsus, ministre:

Madame Jadin, votre question et votre remarque me semblent tout à fait légitimes et pertinentes. Le site fytoweb a été complètement actualisé le 30 mars 2016. Dans un premier temps, il a été décidé de rendre les informations disponibles uniquement en néerlandais et en français, s'adressant ainsi à la plus grande partie, mais non pas à tous les citoyens et acteurs concernés, le but étant qu'un maximum de nos concitoyens puissent avoir accès à ces informations.

Il y a donc un manque en l'espèce. Je note, cependant, que dans la section concernant la phytolice, seuls quelques documents sont publiés en allemand vu l'intérêt de cette information pour le grand public. Par ailleurs, des lignes directrices relatives au processus européen d'autorisation sont disponibles en anglais.

Je suis bien conscient du problème et du fait que la disponibilité, uniquement dans les deux langues nationales, du plus grand nombre des textes doit être améliorée.

Mon administration a prévu, avec des limites de contrainte de temps et, hélas, de budget, de publier un maximum d'informations supplémentaires en allemand et en anglais dans le courant de l'année prochaine.

J'aimerais faire mieux mais j'insiste pour qu'on puisse répondre à votre demande tout à fait judicieuse. Il faut être respectueux de chacun de nos concitoyens à travers tout le pays.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse satisfaisante, puisque je constate que l'effort sera fourni par votre département pour proposer les informations les plus pertinentes de ce site en anglais ou en allemand. Si j'ai posé cette question, c'est qu'il y a un réel intérêt et cette demande émane de ma région, qui souhaite disposer de ces informations en allemand ou en anglais.